



COOPÉRATION ET POLITIQUE ENVIRONNEMENTALES DANS L'ARCTIQUE EUROPÉEN

Florian VIDAL

Docteur en Science politique

Depuis trois décennies, la région de Barents a mis en place des mécanismes de coopération sophistiqués sur les questions environnementales. Comprises dans la coopération russo-norvégienne ou dans le cadre du Conseil euro-arctique de Barents (CEAB), ces coopérations ont su démontrer leur résilience malgré les évolutions du contexte géopolitique ces dernières années. De la commission bilatérale russo-norvégienne des pêches à la politique de dépollution nucléaire des mers de Barents et de Kara, ces canaux diplomatiques entre Norvégiens et Russes permettent de poursuivre ce dialogue bilatéral malgré les tensions sécuritaires qui peuvent s'observer en mer par exemple.

La préservation de la biodiversité, le développement d'une économie soutenable ou encore la politique de décarbonation sont désormais des objectifs de la gouvernance régionale du CEAB dont la présidence finlandaise pour les deux prochaines années en fait sa priorité. Dans le même temps, la publication de la nouvelle politique de l'Arctique par l'Union européenne (UE) en octobre 2021 affiche également sa volonté de réengagement dans la région polaire. L'UE entend ainsi assumer une part de responsabilité dans la politique de développement durable dans la région arctique, et de soutien aux conditions de vie de ses habitants, notamment des peuples autochtones. L'objet de cette présentation est de présenter les succès mais aussi les limites des politiques environnementales en œuvre dans la région, d'en présenter les principales dynamiques et d'envisager des perspectives pour les prochaines années.